

## XIII

### **Bohan et ses environs.**

**Le rocher N. D. de la Semois. — Le Trou  
de l'homme sauvage.**

**La Table des fées. — Le Châtelet.**

**Le ruisseau de Bohan.**

—

Le voyageur qui désire se rendre à Bohan, commune dont le territoire borde la frontière française, pourra, de préférence, utiliser la ligne ferrée de la Meuse jusqu'à Monthermé et là, prendre le nouveau vicinal — achevé au moment où paraîtront ces lignes — qui remonte la Semois jusqu'au gros village des Hautes-Rivières, son point terminus. Ce vicinal destiné à être continué plus tard sur le territoire belge sera alors une voie des plus agréables et surtout la moins fatigante pour arriver à Bohan. De plus, il permettra de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la Semois française dont il longe constamment les rives ; voyage très séduisant au milieu d'un pays extrêmement pittoresque.

Actuellement le trajet des Hautes-Rivières à Bohan doit se faire à pied ; il faut environ une heure et demie de marche pour atteindre la localité belge.

L'autre voie de communication qui nous permettra d'aboutir à Bohan est tout aussi intéressante et pour

le moment elle nous fera rapprocher davantage de l'agglomération que nous avons en vue, ne forçant à effectuer à pied, à partir de Membre, qu'un itinéraire d'à peine trois kilomètres. Descendant du wagon à la gare de Graide, nous prenons la malle-poste qui, passant par Baillamont, Oisy et Vresse, nous conduira jusque Membre.

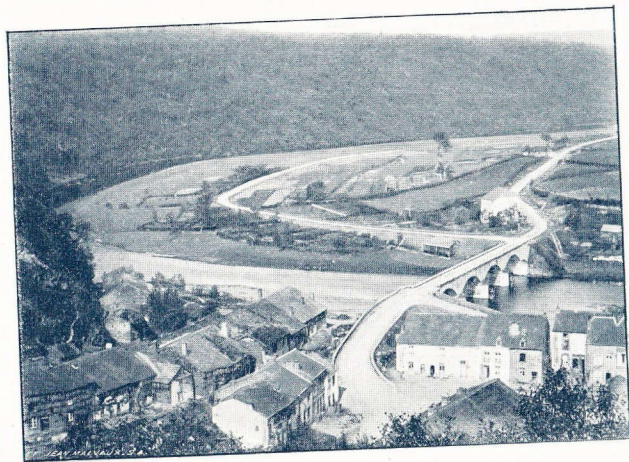
De cette dernière localité nous franchissons le pont sur la Semois pour remonter de quelques pas la grand'route de Charleville et presque immédiatement nous nous engageons, par la droite, sur le nouveau chemin empierré allant vers Bohan. Cette superbe voie qui s'élève insensiblement vers une crête montagneuse nous offre, en arrière, un bien joli panorama de Membre et de ses environs. Ce petit village, d'aspect si riant et au centre duquel se dresse sa coquette église ogivale de construction récente, s'éparpille parmi les arbres fruitiers qui en ornent les abords et au milieu des cultures dont il est entouré. La rivière, qui borde le large promontoire à pente douce sur lequel il est établi et qui est dominée au sud par les hauteurs de la majestueuse « Roche à Chevanne », complète le charme de ce site gracieux.

Continuant à remonter ce chemin, nous atteignons le point culminant de l'étroit massif qui nous sépare de Bohan.

A la descente vers ce village, un tableau d'un tout autre genre que celui dont nos regards viennent d'être frappés, se présente à nous. L'agglomération des maisonnettes de Bohan, plus importante que celle de Membre, se pelotonne au bord de la rivière et au pied de hauts massifs montagneux qui l'enserrent. A droite, la cime du rocher N. D. de la Semois la domine superbement et, à gauche, de fortes côtes boisées à altitude

élevée l'abritent de leurs masses sombres. L'aspect général de la localité entourant la grosse et lourde tour carrée de son église, offre un caractère plus sévère et plus sauvage que celui de Membre. Ces impressions sont d'autant plus sensibles qu'elles se succèdent presque coup sur coup : ce qui en fait précieusement le vrai charme.

Nous ne tardons pas à arriver aux premières maisons



Panorama de Bohan.

de Bohan, commune dont la population compte environ 600 habitants.

Si l'on en croit la légende, Bohan devrait son nom à un roi de Bohême qui serait venu s'y établir à la naissance de Jésus-Christ. Il paraît que les deux fils de ce souverain, en patinant sur la Semois, se noyèrent sous la glace trop fragile pour les supporter. L'on prétend, pour justifier cette noyade, que les eaux de la rivière étaient, à cette époque, plus hautes



qu'actuellement, ce dont nous nous permettons de douter; mais, puisque c'est la tradition qui parle, nous ne la discuterons pas. Le père inconsolable de la perte de sa dynastie abandonna son magnifique château dont les derniers vestiges existaient encore au fond de l'eau, dit-on, il y a plus de cinquante ans. On rapporte que ce palais qui, d'après la légende, devait être un des plus beaux édifices du monde — sans exagération, cela va sans dire — fut détruit par les Sarrasins.

Une chose certaine, c'est qu'il y a environ 80 ans existaient encore, au centre du village, les restes d'un vieux manoir qui avait conservé les armoiries de ses anciens seigneurs. Ce fief appartenait à Jacques Florent de Fiennes, écuyer, seigneur haut justicier de Bohan et gros décimateur de la dime. Ayant passé en main de M. de Beriot puis de M. Dolimart de Luxembourg, l'antique manoir termina son existence au milieu des flammes.

M. Podesta, dans son livre « Les bords de la Semois en Ardenne » rapporte que vers le milieu du siècle passé, on a trouvé dans les fondations du château une assez grande quantité de pièces d'or de forme triangulaire, enveloppées d'une feuille de parchemin et conservées dans une sonnette en bronze. Elles ont été vendues à Charleville.

Nous aboutissons à Bohan par une ruelle bordée de très pittoresques maisonnettes dont le sombre coloris et le curieux cachet de vétusté flattent agréablement le regard. Nous y voyons des habitations basses et de bien minimes proportions, construites en schiste et à toiture d'ardoise où s'allie parfois le torchis d'aspect plus primitif encore. Nous pourrions même rencontrer dans le village plusieurs masures très anciennes qui, au dire des habitants, remontent à deux ou trois

siècles. Elles nous rappellent certaines constructions que nous avons admirées à Laforêt. Près du pont, notamment, on pourra découvrir une bâtisse en torchis et à base de schiste dont la toiture en avancée attire l'attention; on pense que c'est une des plus vieilles maisons de l'endroit. L'église, également en schiste et de forme lourde, est en harmonie d'aspect avec l'ensemble de l'agglomération.

La culture du tabac, dont nous voyons s'élever de tous côtés les séchoirs et qui a pris une très grande extension depuis quelques années, est avec la clouterie, la principale source de revenu de la localité.



Bohan. — Habitation en torchis.

Avant de parler des diverses curiosités que l'on peut rencontrer aux environs de Bohan, nous dirons deux mots sur la façon dont on fait pâturer les bestiaux et surtout sur le caractère, plus particulièrement original que partout ailleurs, qu'elle présente ici.

Deux fois par jour, le matin et le soir, le son du cor se fait entendre à tous les coins du village; c'est pour les habitants le signal d'ouvrir les portes de leurs



étables et, en peu de temps, à tour de rôle, vaches ou cochons se répandent dans les rues. Les conducteurs de ces troupeaux, nommés par la commune et qui touchent autant par tête du bétail qu'ils vont faire pâturer, rassemblent alors, l'un les pores, l'autre les vaches et voilà les bandes en mouvement qui se grossissent de nouveaux contingents venant les rejoindre au fur et à mesure qu'elles traversent l'agglomération.



Bohan. — Le séchage du tabac.

fouet, le bataillon ainsi formé tourne bientôt par le flanc droit et gravit les pentes très raides et inégales d'une voie qui suit toutes les aspérités rocheuses du massif sur lequel elle ondule très pittoresquement. Si l'un des animaux tente de manquer à la discipline sous laquelle il doit se courber, il est immédiatement atteint par le fouet qui le ramène à la raison. Arrivée vers le haut de la montagne la bande s'arrête, pâture ou se promène à volonté. Deux heures après, la générale

En masses serrées, la race porcine remonte la route qui borde le ruisseau de Bohan, laissant derrière elle une traînée de parfum ne rappelant guère celui de la rose.

Sous l'œil vigilant de la porchère armée d'un

rassemble ses troupes pour les reconduire sous la tente, autrement dit à l'écurie. Au retour, comme il faut modérer l'allure souvent trop précipitée de la gent cochonne, la porchère se met en tête et la maintient en ligne par le geste, par la voix et surtout par le fouet qu'elle manie avec une vigueur peu commune. Plus l'armée s'approche du village, plus le chef a de la peine à contenir son ardeur. Puis vient le moment du « rompez les rangs » et voilà la bande qui se disperse pour regagner chacun son domicile. L'un s'élançe avec toute la vitesse qui lui est possible en poussant des grognements de satisfaction, l'autre trottine plus philosophiquement en montrant une joie moins exubérante; enfin il y en a qui, marchant à pas lents et mesurés, ne se pressent guère de réintégrer leur demeure. Et, en quelques minutes, ces gracieux animaux, qui connaissent parfaitement leur chemin, sont tous sous les verrous.

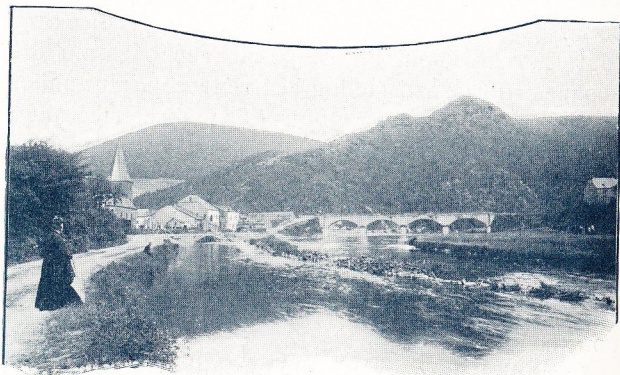
Laissons-les deviser dans leurs étables et allons visiter maintenant les principales curiosités des environs de Bohan.

Lorsque l'on se trouve sur le pont qui franchit la rivière vis-à-vis de la localité, on remarque l'énorme rocher dit N.-D. de la Semois qui s'élève en échelons jusqu'au faite de la montagne. Le point culminant de ce massif est planté d'une grande croix en bois qui se découpe sur le ciel. Il est assez facile de gravir ces hauteurs par un des nombreux sentiers qui en sillonnent le flanc sud. A cause des broussailles qui masquent la vue du fond de la vallée, le panorama que l'on découvre de son sommet est moins intéressant que celui qui se déroule à mi-côte, c'est-à-dire du premier échelon rocheux. Pour jouir d'un tableau d'ensemble, nous ne devons donc pas entreprendre l'ascension complète du massif.



Vers le point culminant de la montagne boisée qui se remarque au sud du rocher de N.-D. de la Semois, existe une sorte de petit marais appelé « La Cuve », qui contient toujours de l'eau. L'endroit est si difficile à découvrir que les habitants du pays ont de la peine à le retrouver; c'est pourquoi nous ne le signalons qu'à titre de renseignement.

Du même pont de Bohan, on pourra distinguer, à



Bohan et le rocher N.-D. de la Semois.

mi-hauteur de la Croix, une petite excavation creusée dans le rocher; c'est le « Trou de l'homme sauvage ». Le fervent d'escalade s'y rendra en descendant d'abord la rive gauche de la Semois par une voie peu fréquentée, puis en grim pant, à quelques pas plus loin, un vrai sentier de chèvre extrêmement escarpé qui s'élève sur le rocher. Les personnes sujettes au vertige doivent s'abstenir de cette ascension.

La petite cavité mesure approximativement 2 mètres 50 centimètres de haut sur 2 mètres 50 centimètres de

profondeur et 1 mètre 50 centimètres de largeur. Cette grotte, due probablement à l'effritement de la roche plus tendre et plus fissurée à cet endroit, aura peut-être été agrandie postérieurement par la main de l'homme dans l'intention d'en faire un abri. Occupé par des vagabonds, ou temporairement par des réfractaires sous Napoléon — si l'on en croit les habitants du village — cette excavation fut depuis lors connue sous le nom de « Trou de l'homme sauvage ». Au point de vue préhistorique, elle n'offre aucun intérêt, le faible dépôt meuble qui en recouvre le plancher ne contenant pas le moindre indice pouvant faire présumer son occupation par l'homme de l'âge de la pierre. Tout ce que l'on peut dire de cette grotte, c'est qu'elle constitue un bon emplacement d'où l'on découvre un panorama de Bohan et de son voisinage.

La « Table des fées » et le « Châtelet », autres curiosités, sont également situés en des points tout aussi inabordables pour la majorité des touristes que le « Trou de l'homme sauvage. »

Pour se diriger de ce côté on doit, en partant de l'église de Bohan, remonter le cours de la Semois par le chemin de la rive gauche. On longe le Pré Mariette, lieu dit où se rendaient autrefois les noces du village pour y danser et folâtrer jusqu'à la tombée du jour. Après cette joyeuse partie de plaisir, le cortège traversait la rivière et conduisait les époux sur la pierre à marier; alors seulement, paraît-il, le mariage avait reçu sa véritable consécration. Cette cérémonie a disparu des usages de même que la pierre qui a été détruite.

Au delà, on traverse un élargissement de la vallée où s'alignent les plants de tabac. Bientôt les montagnes enserrent de nouveau la rivière et nous tournons



alors vers la droite entre des côtes boisées d'une grande élévation.

Au pied du massif d'en face, un peu en amont du ruisseau descendant du hameau de Hérisson, se trouve un abri sous roche qui sert de reposoir aux faneurs des environs, où à quiconque cherche un refuge contre le mauvais temps. Le charbon de bois répandu sur le sol et la paroi rocheuse noircie par la fumée prouve son occupation temporaire. Celui qui tient à examiner de plus près cette roche surplombante, devra traverser la Semois à gué ou, ce qui est infiniment préférable, partir de Bohan et remonter le chemin empierré de Hérisart. A mi-chemin de ce hameau, il s'engagera, à droite, dans un étroit sentier qui, s'insinuant parmi les arbres et les rochers d'un versant escarpé, dégringole peu à peu vers les fonds de prairies qui bordent la rivière. Cette promenade par un sentier très inégal et qui ne manque pas de charme est surtout recommandable aux touristes que ne rebutent pas des voies accidentées ou même fatigantes.

Reprenons le chemin de la rive gauche à l'endroit que nous venons de quitter et nous aboutirons bientôt à la jonction de plusieurs voies. L'étroitesse de la vallée, un îlot qui divise le cours de la Semois, la hauteur des versants boisés et quelques grands arbres qui ornent les rives, forment un paysage bien attrayant.

Les divers chemins qui s'ouvrent devant nous ne se continuent pas, ce qui fait que l'on ne peut, à cause des obstacles d'un sol tourmenté, contourner complètement la boucle qui sépare Bohan de Membre, à moins de passer la rivière à gué, ce qui ne fait guère sourire l'excursionniste.

Signalons encore un abri, dans la « Roche Blanche »

située sous la grand'route de Membre à Houdremont, abri qui est connu sous le nom de « Four ».

Que seul le touriste déterminé nous suive maintenant pour escalader le massif broussailleux qui s'élève à notre droite. Pour ne pas chercher longtemps et même pour avoir quelque chance d'atteindre le but que l'on se propose, c'est-à-dire la « Table des fées » et le « Châtelet », il est bon de se faire accompagner par un habitant du pays. Nous grimpons, à travers bois, le massif montagneux jusqu'au sommet de sa crête, à l'endroit où le promontoire qui force la rivière à se détourner est le plus étroit. Le sol assez inégal, surtout vers les hauteurs, nous obligera à serpenter pour contourner des blocs de pierre parsemés sur les versants.

La « Table des fées » que nous pourrions découvrir en ce point, est formée d'une sorte de piédestal rocheux, large d'environ un mètre sur deux mètres de hauteur et dont la partie supérieure est aplatie. Elle se dresse verticalement au milieu des buissons et des éboulis dont elle est environnée. Une autre pierre plus basse et dont l'extrémité est aplatie, comme la précédente, se montre à côté de celle-ci. Serait-ce un siège des fées de la légende? Nous préférons réserver notre opinion à ce sujet, de même que sur l'existence des cavités ou de souterrains qui, d'après la tradition, se trouveraient sous ces rochers et par lesquels, la nuit venue, ces dames se donnaient rendez-vous au sommet de la montagne.

De la « Table des fées », en remontant la crête du massif par un itinéraire qui n'est pas des plus commodes, on arrive au point culminant du promontoire, là où l'on prétend qu'il existait autrefois une forteresse antique dite « le Châtelet ». L'on y voit bien des

débris informes et même une certaine configuration de terrain ayant l'apparence d'avoir pu servir d'ouvrage de défense ; mais rien, jusqu'à présent, ne permet de croire, avec quelque certitude, à l'existence d'une position fortifiée à cet endroit. Très probablement il n'y a là qu'un délitement de roches écroulées dont les fragments pris, par certains, pour des pierres de construction s'accroissent sur le sol. Ce qui dut surtout accréditer l'existence de ce château-fort, c'est l'excellence de la position jointe alors à l'apparence de travaux dont nous venons de parler. En tout cas, pour l'amateur de voies peu accessibles passant à travers bois ou rochers et de coins d'une sauvagerie presque fantastique, il trouvera là ample matière pour contenter ses goûts, en suivant la crête du promontoire vers Bohan pour rattraper ensuite la route qui descend de Membre à Bohan.

De Bohan, il nous sera encore loisible d'effectuer une promenade vers Bagimont en remontant le ruisseau de Bohan. Cette excursion nous fait d'abord suivre un ravin dont les versants, comme les hauteurs dominantes, sont revêtus de forêts à perte de vue. A une demi-lieue plus loin notre voie empierrée tourne brusquement à droite et s'élève bientôt au plateau. Par du temps très sec, il est cependant possible de continuer à remonter le ruisseau, en quittant la route à quelques centaines de mètres avant le tournant et en s'engageant alors sur le chemin-sentier qui en borde la rive droite. De toute façon on arrive au même point, c'est-à-dire à la jonction des routes de Bagimont et de Sugny.

Comme nous avons déjà parlé de Sugny et comme le village de Bagimont ne présente guère d'intérêt, nous dirigerons nos pas vers les « Quatre Bornes »,

lieu-dit situé à un kilomètre au nord de la jonction des routes mentionnées ci-dessus. Le chemin dans lequel nous nous engageons part de cette jonction et débouche bientôt dans une voie, très rustique et de très inégale largeur, qui est sillonnée de profondes ornières.

Nous arrivons ainsi aux « Quatre Bornes », où existent encore, paraît-il, l'une près de l'autre et parmi les broussailles quatre pierres-limite ; mais nous n'avons pu les découvrir. Elles marquent l'endroit où viennent se terminer en pointe les territoires des quatre communes de Bohan, Membre, Bagimont et Sugny et ce, à la limite de l'enclave du Luxembourg dans la province de Namur.

Nous continuons toujours droit devant nous et à un kilomètre plus loin, à une bifurcation, nous enfilons le chemin de droite qui va nous mener au chêne marié ou à l'Image. Là, nous verrons l'union intime, par leur base, de deux arbres : un chêne et un hêtre. Le roi des forêts, au tronc creux et chétif, a été vaincu, dans la lutte pour l'existence, par la puissance végétative d'un hêtre vigoureux qui le supplante dans toute la force de sa santé.

A gauche de ce groupe nous dégringolons le sentier qui nous conduira à Membre par un délicieux sous-bois. Bientôt plusieurs chemins ou sentiers peu tracés s'offrent à nous. Tous sont également bons puisqu'ils nous mènent au même point. Nous pourrions passer à proximité de la crête rocheuse d'où nous avons admiré précédemment un si joli panorama des régions boisées et du village de Membre.

De Membre, on peut regagner Bohan par le chemin connu ou Vresse par la grand'route.



EDMOND RAHIR.

LA SEMOIS  
PITTORESQUE.

UNE CARTE.  
55 Photographies.



J LEBÈGUE & C<sup>IE</sup> ÉDITEURS  
BRUXELLES.



Edmond RAHIR

---

LA

# SEMOIS PITTORESQUE

AVEC

1 CARTE ET 55 PHOTOGRAPHIES

---

BRUXELLES

ÉDITEURS J. LEBÈGUE & C<sup>ie</sup>

46, rue de la Madeleine, 46

---

1902

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

**Promenades dans les vallées de l'Ambève et de l'Ourthe.** —

1 vol. in-8° de 216 pp., avec une carte en couleur au 40.000° et 45 photographies. Bruxelles 1899. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. Fr. 3.50

**Le Pays de la Meuse, de Namur à Dinant et Hastière.** —

1 vol. in-8° de 258 pp., avec 58 photographies et une carte en couleur au 40.000°. Bruxelles 1900. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. Fr. 3.50

**La Lesse ou le Pays des Grottes.** — 1 vol. in-8° de 258 pp.,

avec 57 photographies, un plan et une carte en couleur au 40.000°. Bruxelles 1901. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. . . . Fr. 3.50

# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
I. — LA SEMOIS PITTORESQUE. — Coup d'œil d'ensemble sur la vallée de la Semois . . . . .	1
II. — Florenville et ses environs. — Chiny. — Descente en barque de Chiny à Lacuisine. — La Semois aux Forges Roussel. — Chassepierre, Sainte-Cécile, Muno, Izel . . . . .	25
III. — De Florenville aux ruines de l'Abbaye d'Orval. — Les ruines d'Orval. — Villers-devant-Orval et son cimetière franc. . . . .	45
IV. — Herbeumont, son château fort et ses alentours. — Ruines de Conques. — La Semois en amont d'Herbeumont. — Le vallon de l'Autrogne . . . . .	61
V. — En aval d'Herbeumont. — Les ardoisières. — Mortehan. — Cugnon. — La grotte de Saint-Remacle . . . . .	85
VI. — D'Herbeumont à Dohan. — Dohan et ses environs. — Le vallon des Alleines. — Le domaine des Amerois . . . . .	101
VII. — De Dohan à Bouillon. — Le vicinal de Bouillon. — Le château fort . . . . .	123
VIII. — Monuments et curiosités de Bouillon. — La Semois en aval de Bouillon. — Le Grand Ruisseau. — Botassart . . . . .	139
IX. — De Bouillon à Corbion. — Itinéraires de Bouillon à Rochehaut. — Le site de Rochehaut. — Frahan. — Promenades aux environs. — Poupehan . . . . .	159



	PAGES
X. — De Rochehaut à Alle. — Promenades autour d'Alle. — Cornimont. — Gros-Fays. — De Alle à Vresse. — Les Chairières . . . . .	179
XI. — Vresse. — Les vallons de Petit-Fays, de Bellefontaine, d'Orchimont et de Nafraiture. — L'ancien château d'Orchimont . . . . .	193
XII. — Laforêt. — Le ravin de Rebay. — La crête des Chairières. — De Vresse à Membre par les hauteurs. — Membre. — La Roche à Chevanne. — La Membrette. — Sugny . . . . .	213
XIII. — Bohan et ses environs. — Le rocher N. D. de la Semois. — Le Trou de l'homme sauvage. — La Table des fées. — Le Châtelet. — Le ruisseau de Bohan . . . . .	229
XIV. — <i>La Semois française</i> . Les Hautes Rivières. — Ruines de Linchamps. — Nohan. — Thilay. — Tournavaux. — Le torrent du Fad. — Confluent de la Semois et de la Meuse. . . . .	243

